

Conseil régional

Séance plénière du 13 et 14 octobre 2016

Groupe Europe Ecologie – Les Verts et Apparentés Front de Gauche, Parti communiste français, Parti de gauche, Ensemble et République& socialisme

AMENDEMENT

Rapport n° CR 178-16

DESSINE-MOI LE GRAND PARIS DE DEMAIN : UNE EXPERIMENTATION POUR SOUTENIR LA QUALITE ARCHITECTURALE DES PROJETS PORTÉS PAR LES COLLECTIVITÉS FRANCILIENNES

Le point g. Engagements du bénéficiaire du Règlement d'intervention présenté en annexe 1 est complété du tiret suivant :

• sélectionner a minima une équipe de jeunes architectes (âge moyen de 40 ans maximum) ou une TPE (5 salarié-es maximum)

Exposé des motifs :

Les objectifs de l'expérimentation font mention d'un objectif de la région qui est de « favoriser l'émergence de talents naissants en donnant les moyens aux collectivités de soutenir l'accès aux concours à des équipes d'architectes moins expérimentées et moins connues et ainsi de faire croître leur expérience professionnelle ».

Cet amendement vise à rendre opérationnelle cette intention, en demandant aux collectivités bénéficiaires de considérer les propositions des petits cabinets d'architecture ou des jeunes cabinets de manière approfondie. La communication entre les collectivités territoriales et ces cabinets en sera -de fait- améliorée.

*

Mounir SATOURI

Céline MALAISÉ